



L'**AEDBF France** vous prie de bien vouloir assister à la table-ronde
qu'elle organise **le mardi 3 juin 2025 de 8h30 à 10h**
dans les locaux du cabinet Swift Litigation
15 rue de Marignan, 75008 Paris

« LA FINANCE DURABLE DANS L'UNION EUROPEENNE : CONSTRUCTION OU DECONSTRUCTION ? »

L'Union européenne a construit en 5 ans un cadre réglementaire complet de la finance durable, reposant en grande partie sur des obligations de transparence (SFDR, CSRD, la taxonomie, transparence prudentielle) mais qui concerne également plus directement le processus de décision (adaptation des règles de protection des investisseurs, gestions des risques ESG, devoir de vigilance).

Dans un contexte géopolitique très incertain et où les enjeux de compétitivité et de souveraineté se font plus présents, la Commission a lancé un grand chantier de « simplification » de la réglementation.

S'agit-il d'une simplification ou de dérégulation comme le craignent certains ? Quels enjeux pour la finance durable et plus spécifiquement les institutions financières ?

Intervenantes :

Mme Laurence Thébault, Responsable des relations avec les parties prenantes à la Direction de l'Engagement et Responsable juridique ESG, BNP Paribas

Mme Frida Mékoui, Chargée d'enseignement, finance durable, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Table-ronde animée par Anne-Claire Rouaud, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Présidente de l'AEDBF France.

« LA FINANCE DURABLE DANS L'UNION EUROPEENNE : CONSTRUCTION OU DECONSTRUCTION ? »

Modalités d'inscription – mardi 3 juin 2025 de 8h30 à 10h dans les locaux du cabinet Swift Litigation, 15 rue de Marignan, 75008 Paris

Toute inscription et tout paiement doivent être effectués sur le site internet de l'AEDBF France à l'adresse suivante :

www.aedbf-france.fr
Onglet « Evènements »

La participation aux frais par personne est de :

- (i) 20,00 euros pour les adhérents de l'AEDBF France à jour de leur cotisation pour l'année 2025, ou pour les adhérents d'une AEDBF nationale ou de l'AEDBF Europe,
- (ii) 35,00 euros pour les autres.

L'inscription est gratuite pour les Universitaires et les étudiants en droit (doctorants, élèves-avocats et élèves de l'ENM inclus).

En outre, l'adhésion des personnes morales à l'AEDBF France pour l'année 2025 donne droit à des entrées gratuites par an aux manifestations de l'AEDBF France pour les personnes qu'elles désignent selon l'offre d'adhésion souscrite. Ces personnes peuvent être indifféremment des collaborateurs ou des tiers invités.

Plus d'informations sur les avantages auxquels donnent droit les adhésions [à cette adresse](#)

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

CARTE BANCAIRE

VIREMENT BANCAIRE

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu.
La date limite d'inscription est le **2 juin 2025 à 12h**

Cette table-ronde est limitée à 30 participants sur place et 100 participants en ligne.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de l'AEDBF France.

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : aedbf.france@gmail.com